Fondation
LES MOLLARDS-
DES-AUBERT

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EXERCIE 2021

L'année 2021 est certainement à placer sous le signe de la transition avec les changements enregistrés dans la gouvernance de la Fondation comme de la réorganisation du comité de direction. Les effets de la pandémie ont également influencé la manière de travailler des membres comme des différents partenaires.

Ainsi le conseil de fondation a pu se réunir en présentiel à trois reprises en 2021, le Comité de direction lui s'est retrouvé sur un rythme mensuel soit par téléconférence soit en présentiel en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. En outre depuis la rentrée d'automne sur ces réunions du CODIR se sont greffées, en seconde partie, les réunions de la commission de construction avec les représentants du bureau d'architectes Glatz et Delachaux.

Les axes principaux sur lesquels se sont concentrés le Conseil de fondation comme le CODIR sont les suivants :

- Ancrage du projet dans le tissu local
- Développement du projet de rénovation avec le bureau architectes Glatz-Delachaux
- Recherche de fonds
- Relations avec le Parc Jurassien
- Animation du Club des Amis de la Fondation des Mollards-des-Aubert
- Environnement et biodiversité
- Communication
- Organisation interne

ANCRAGE DU PROJET DANS LE TISSU LOCAL

Dans la lignée des contacts établis en 2020 avec la Commune du Chenit, le CODIR a eu le plaisir d'accueillir à la Ferme du Bois de Chêne à Genolier les représentants de la commune. La Municipalité, fraîchement élue, a accepté de se déplacer et consacrer une demi-journée de son précieux temps en ce début de législature.

Cette rencontre a permis d'échanger sur le projet de la ferme des Mollards comme d'identifier les éléments importants à considérer pour réaliser cette restauration au plus près des attentes des parties.

Ce fut également l'occasion pour M. Delachaux de présenter la rénovation de la ferme du Bois de Chêne - dont son bureau a exécuté le mandat d'architecte - ainsi que le système original de traitement des eaux usées en activité depuis quelques années.

Outre diverses discussions avec les acteurs locaux, une présentation du projet Mollards-des-Aubert a également été faite à des représentants de la Municipalité de la commune du Lieu.

DEVELOPPEMENT DU PROJET DE RENOVATION AVEC LE BUREAU ARCHITECTES GLATZ-DELACHAUX

Suite au changement d'architecte et la signature du contrat SIA en 2018 avec le bureau Glatz-Delachaux certains éléments ayant trait au passage d'information entre l'ancien et le nouveau bureau ont dû être finalisés et nous ne pouvons que relever l'agréable collaboration entre les mandataires.

Parallèlement, un travail important a été fait pour définir le périmètre et les objectifs du projet. Différentes études ont en outre été commandées, notamment celle sur l'alimentation en eau clair ainsi que le traitement des eaux-usées et la production d'énergie sur site.

Les plans intégrants ces dernières réflexions ont été mis à jour.

Cette actualisation du projet et les précisions apportées ont permis à notre mandataire d'envoyer un dossier complet à la Direction Générale du Territoire afin de solliciter un préavis des services de l'état sur le projet de transformation du bâtiment et de ses abords.

En début d'année les services de l'Etat faisaient part de leurs commentaires sur le projet tel que présenté. Ces informations pertinentes permettaient au bureau d'architecte d'apporter quelques modifications mineures au projet. Le dossier ainsi retravaillé pouvait être transmis aux autorités compétentes en date du 9 mars 2022 pour ouvrir la mise à l'enquête officielle.

Dans la perspective de l'attribution des travaux, une liste des entreprises à prendre en considération, au vu des compétences et de l'ancrage local, a été établie.

Premier pas concret, des travaux d'entretien à l'intérieur du bâtiment ont été lancés en fin d'année. Ainsi les fenêtres qui pouvaient être restaurées ont été déposées en décembre et transportées en atelier afin de permettre à l'artisan mandaté de réaliser ces travaux pendant l'hiver.

RECHERCHE DE FONDS

Les activités de recherche de fonds se sont poursuivies sur la base des adresses identifiées comme soutien potentiel. Après une première approche par courrier des explications complémentaires sont souvent nécessaires. Quelques discussions sont encore ouvertes et des fondations ont exprimés directement leur soutien par un versement.

Afin de déclencher des décisions positives des visites ont également été organisées sur site. Des représentants de la fondation Göhner, du fonds suisse pour le paysage et d'autres sont venus arpenter les lieux, exprimer leur enthousiasme et accepter de contribuer aux coûts de rénovation.

Il convient de mentionner un mécène qui a réitéré son soutien indéfectible par un très généreux don.

Avant de pouvoir prendre une décision en notre faveur, certaines fondations expriment le souhait que nous apportions la preuve que ce projet est appuyé sur une décision cantonale qui confirme que l'objet en voie de restauration est soutenu par les pouvoirs publics.

En date du 28 février nous avons pu obtenir un document de la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine (DGIP) confirmant la possibilité d'octroi de subventions pour ce projet selon la loi sur la protection de la nature des monuments et des sites (LPNMS). Un argument précieux pour notre travail de recherche de fonds.

A ce jour le devis estimatif de l'architecte pour la deuxième étape se montant à CHF 1'500'000 est couvert à 50% par les fonds propres ou les promesses de dons. Le montant total des travaux pour terminer le chantier s'élève à CHF 2'000'000.

RELATIONS AVEC LE PARC JURASSIEN

Des membres du CODIR ont eu l'opportunité de s'entretenir à plusieurs reprises avec le nouveau directeur Mr Degiorgi. Outre le plaisir de faire connaissance se fut l'occasion de discuter sur les possibilités d'intégrer au mieux la ferme des Mollards des Aubert dans les activités futures du Parc, d'augmenter la notoriété de notre projet ainsi que d'identifier des mesures de valorisation de la végétation qui pourraient être mises en place.

M. Degirogi a très aimablement offert de nous faciliter l'accès aux organisations qu'il côtoie susceptibles de contribuer au développement de FMDA.

ANIMATION DU CLUB DES AMIS DE LA FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT

Les amis de la fondation MDA ont été régulièrement informés des développements du projet. Une journée portes ouvertes a réuni un grand nombre d'entre eux sur le site est permis d'échanger par une belle journée d'été et de savourer l'ambiance des lieux.

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE

Outre l'entretien courant l'équipe du groupe « nature et environnement » a planté 4 pruniers sur la base de drageons des Mollards récoltés il y a plusieurs années. Les arbres ont été préparés et greffés à l'Arboretum d'Aubonne avant d'être plantés au mois de mai aux Mollards. Le jeune tilleul à larges feuilles qui avait été planté à l'est du bâtiment avait été cassé en 2020. Avec plaisir, les spécialistes ont constaté qu'il n'était pas mort et qu'il repartait : de quoi poser les bases d'une de ces fameuses et tortueuses silhouettes d'arbre à caractère vers la fin de ce siècle.

COMMUNICATION

Le nouveau site internet a été mis en ligne au début du printemps 2021. Dans une présentation et un contenu entièrement retravaillé il permet de s'informer facilement et se convaincre du caractère unique de ce projet.

Dans le but d'augmenter la notoriété de la Fondation, une campagne de communication à la presse a été mise en place au milieu de l'année. Parmi les effets principaux, une pleine page sur le projet était publiée dans le journal 24Heures des 2-3 octobre 2021.

Enfin une page entière du Journal du Parc jurassien était consacrée au MDA dans l'édition d'automne distribuée à près de 35 000 exemplaires dans les ménages habitants le périmètre du Parc naturel du Jura Vaudois.

ORGANISATION INTERNE

L'organigramme du CODIR a été mis à jour et les tâches réparties au sein des membres en fonction des compétences, des affinités comme de la recherche de l'efficacité maximale. Afin de mieux intégrer les ressources disponibles au sein du CF des groupes de travail couvrant différents domaines d'activités ont été créé. Un membre du CODIR est présent dans chacun de ces groupes afin d'assurer le lien avec le comité de direction.

Au niveau administratif un espace de stockage dans un cloud auprès d'une société suisse est loué. Le but de cette centralisation est d'assurer la meilleure documentation possible des décisions précises, faciliter la recherche de dossier, la conservation des archives tout en assurant une transmission sans perte entre les membres.

ORGANES ET DIRECTION

Conseil de fondation

	Mandat	
	Début	Réélection
Di Lello Claudio, président, La Tour-de-Peilz*	2017	2022
Grognuz Jean-Yves, vice-président, Le Sentier	2018	2026
Piguet Jean-Luc, vice-président, Lausanne	2014	2026
Aubert Josiane, a. conseillère nationale, Le Sentier	2011	2023
Aubert Sylviane, trésorière, Pully	2014	2026
Beetschen Michel, Le Solliat*	2021	2025
Berney Etienne, Le Brassus	2021	2025
Gumy Olivier, La Praz	2020	2024
Jutzeler Jean-François, intendant, Le Brassus	2006	2026
Meier Florian, Moiry*	2018	2026
Valet Dominique, secrétaire, Premier	2021	2025
Vallotton Jaques, Le Sentier	2014	2026

*Ces membres représentent soit Patrimoine suisse section vaudoise, soit La fondation Pierre Aubert, soit Pro Natura Vaud

Comité de direction

Di Lello Claudio, président, La Tour-de-Peilz

Grognuz Jean-Yves, vice-président, Le Sentier

Piguet Jean-Luc, vice-président, Lausanne

Aubert Sylviane, trésorière, Pully

Jutzeler Jean-François, intendant, Le Brassus

Valet Dominique, secrétaire, Premier

Organe de révision

VSF Audit SA, Lausanne avec succursale au Lieu

FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	**495 600.50**	**316 990.15**
Caisse	655.80	1 087.70
CCP No 17-226428-3	-	29 977.95
Crédit Mutuel de la Vallée de Joux SA	494 944.70	285 924.50
Stocks	**4 500.00**	**4 500.00**
Planches pour le rez-de chaussée	4 500.00	4 500.00
Autres créances à court terme	**2 389.34**	**206.46**
TVA à récupérer	2 389.34	206.46
Actifs de régularisation	**171.25**	-
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**502 661.09**	**321 696.61**
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations corporelles	**450 515.65**	**421 452.82**
Bâtiment	50 000.00	50 000.00
Rénovation du bâtiment	214 019.20	199 881.03
Rénovation bâtiment - étude et architectes	186 495.45	171 570.79
Outillage	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	**450 515.65**	**421 452.82**
TOTAL DE L'ACTIF	**953 176.74**	**743 149.43**

FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (suite)

PASSIF

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	-	-
Autres dettes à court terme	-	-
TVA à payer	-	-
Passifs de régularisation	**16 674.50**	**1 200.00**
Provisions et réserves	**108 634.55**	**108 077.45**
Réserve murs et terrasses	19 075.00	19 075.00
Réserve transformations ferme d'habitation	83 568.00	83 568.00
Réserve Ilot de vieux bois - Etat de Vaud	5 991.55	5 434.45
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	**125 309.05**	**109 277.45**
FONDS PROPRES		
Capital de dotation	**65 000.00**	**65 000.00**
Réserves facultatives issues de bénéfice	**762 867.69**	**568 871.98**
Profits et pertes reportés	568 871.98	338 220.31
Résultat de l'exercice	193 995.71	230 651.67
TOTAL DES FONDS PROPRES	**827 867.69**	**633 871.98**
TOTAL DU PASSIF	**953 176.74**	**743 149.43**

FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2021

	2021 CHF	2020 CHF
RECETTES D'EXPLOITATION		
Dons	206 030.00	260 295.00
Dons murs et terrasses	-	-
Redevance téleski	180.00	180.00
Location alpage	1 200.00	1 200.00
Recettes diverses	-	-
TOTAL DES RECETTES	**207 410.00**	**261 675.00**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Assurances incendie et responsabilité civile	778.45	713.60
Honoraires fiduciaire et révision	1 200.00	1 207.06
Cotisation Parc Jura Vaudois	200.00	200.00
Ports et frais de banque	200.35	322.62
Impôts, taxes et divers frais	756.00	1 296.00
Frais de bureau et divers	1 542.03	194.01
Publicité et communication	8 737.46	19 027.00
TOTAL DES CHARGES	**13 414.29**	**22 960.29**
EXCEDENTS DE CHARGES (-) / PRODUITS (+)	**193 995.71**	**238 714.71**
Dissolution fond de réserve murs et terrasses	-	-
Amortissements	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	**193 995.71**	**238 714.71**

VSF
AUDIT

Rapport de l'organe de révision
destiné au Conseil de Fondation de la
FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT
Le Chenit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de la FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT arrêtés au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

VSF Audit SA

Charles Fontannaz
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Julien Hungerbühler
Réviseur agréé

Les Charbonnières, le 28 avril 2022

Annexes :
- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

VSF Audit SA
Av. de Rumine 11
CH-1005 Lausanne
T +41 21 613 80 20
www.vsfaudit.ch

Rte de Mouthe 20
CH-1343 Les Charbonnières
T +41 79 370 98 29

Entreprise certifiée EXPERTsuisse

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

DÉCISIONS STATUTAIRES

Pour son assemblée annuelle, le Conseil de fondation s'est réuni le 23 juin 2022 au Brassus, dans les locaux de l'Entreprise Etienne Berney SA.

Il a approuvé les comptes 2021, adopté le rapport annuel et donné décharge de sa gestion au Comité de direction.

M. Claudio Di Lello, président, est démissionnaire. Il est vivement remercié pour le travail accompli pour la Fondation. Patrimoine suisse, section vaudoise, désignera son successeur.

Le Conseil de fondation a réélu, pour une période de 4 ans, Mme Sylviane Aubert, MM. Jean-Yves Grognuz, Jean-Luc Piguet, Jean-François Jutzeler, Florian Meier et Jaques Vallotton.

Il a nommé la fiduciaire VSF AUDIT SA, à Lausanne, organe de révision pour l'exercice 2022.

REMERCIEMENTS A NOS GENEREUX DONATEURS ET MECENE

L'activité de la fondation peut se poursuivre que grâce au soutien des amis, du public de quelques fondations, mécènes ainsi que des autorités. Qu'ils soient tous ici très chaleureusement remerciés pour leur engagement remarquable.

UN MERCI TOUT PARTICULIER A UN GENEREUX MECENE SOUHAITANT GARDER L'ANONYMAT

LOTERIE ROMANDE

canton de vaud

pro natura Vaud

Les Amis DES MOLLARDS-DES-AUBERT

Sophie und Karl **Binding Stiftung**

Fondation Philanthropique Famille Sandoz

Retraites Populaires

Patrimoine suisse Section vaudoise

ERNST GÖHNER STIFTUNG

Parc naturel régional Jura vaudois

Stiftung Ferien im Baudenkmal
Fondation Vacances au cœur du Patrimoine
Fondazione Vacanze in edifici storici

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Schoggitaler
Ecu d'or
Tallero d'oro
Taler d'aur

Le Brassus, le 23 juin 2022

Case postale 83 – 1347 Le Sentier
Crédit Mutuel de la Vallée IBAN CH85 0618 0042 0053 1110 1
www.les-mollards-des-aubert.ch
info@les-mollards-des-aubert.ch